



## **AVIS PORTANT SUR LES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Le 10 avril, 2001

Le Conseil canadien du porc avise tous les éleveurs de porcs de cesser l'utilisation de Carbadox (marque déposée Mecadox®) jusqu'à ce que Santé Canada ait complété son étude portant sur la disponibilité de ce médicament vétérinaire.

Le CCP a été informé que Santé Canada étudie des rapports scientifiques qui suggèrent, sur un critère d'innocuité alimentaire, l'arrêt de l'utilisation de ce médicament pour les animaux destinés au marché de la viande.

Les éleveurs de porcs sont avisés de consulter leurs vétérinaires ou autres experts en santé animale afin d'être renseignés sur les alternatives à l'utilisation du Carbadox.

Le Programme d'assurance de la qualité canadienne (AQC®) de l'industrie porcine canadienne qui porte sur un programme visant l'innocuité alimentaire à la ferme, identifie plusieurs éléments visant l'utilisation prudente de tous les médicaments vétérinaires dans la production porcine. Un de ces éléments est le respect des temps de retrait afin de prévenir la présence de résidus dans la viande.

Le CCP continuera à suivre les derniers développements et s'efforcera à assister les autorités à communiquer toutes décisions portant sur la disponibilité du Carbadox et autres produits de santé animale.